ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE
2065, rue Parthenais, bureau 298, C.P. 383, Montréal, Qc, H2K 3T1
@ : webmestre@asse-solidarite.qc.ca
Tél : 514-390-0110

Procès-verbal

Séance du conseil exécutif du 4 octobre 2015

ORDRE DU JOUR

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE 1
1.1. Ouverture 1
1.2. Praesidium 2
1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 2
1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux 3
2.0. COMMENT ÇA VA? 3
3.0. AFFAIRES COURANTES 3
4.0. FINANCES 5
5.0. PERMANENCE 6
6.0. INFORMATION 7
7.0. MANIFESTATIONS 7
8.0. CONGRÈS DES 24-25 OCTOBRE 8
9.0. LEVÉE 10

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture

1.1.1. Ouverture à 10h26

Proposée par Marc Boulanger
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

1.2. Praesidium

1.2.1. Que Marc Boulanger anime et que Louis-Philippe Véronneau fasse le secrétariat pour la réunion.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Emanuel Guay
Adoptée à l'unanimité

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3.1. Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

1. Procédures d'ouverture
   1.1. Ouverture
   1.2. Praesidium
   1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
   1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux
2. Comment ça va?
3. Affaires courantes
4. Finances
5. Permanence
6. Information
7. Manifestations
8. Congrès des 24-25 octobre
9. Levée

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux

1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2015 tel quel.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Marc Boulanger
Adoptée à l'unanimité

2.0. COMMENT ÇA VA?

2.1. Que l'on fasse un tour de table rapide sur comment ça va.

Proposée par Marc Boulange
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

3.0. AFFAIRES COURANTES

3.1. Que l'on tienne un tour de table sur le suivi des tâches accomplies cette semaine et sur les tâches à venir, suivie d'une période de questions/réponses.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Samuel-Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité

3.2. Que l'on mandate Louis-Philippe Véronneau et Hind Fazazi pour assister au prochain conseil de coordination pour le conseil exécutif

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

3.3. Que l'on propose au conseil de coordination que la date du prochain CoCo soit le 3 novembre.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Samuel-Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité

3.5. Que Louis-Philippe Véronneau soit en charge d'acheter un projecteur pour l'ASSÉ d'ici la réunion du conseil de coordination

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Samuel-Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité

3.6. Que Myriam Leduc soit ajoutée à titre de conductrice au compte Communauto de l'ASSÉ.

Proposée par Myriam Leduc
Appuyée par Louis-Philippe Véronneau
Adoptée à l'unanimité

3.7. Que le conseil exécutif propose au CoCo que l'ASSÉ n'organise pas de second RSÉ.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc

3.7.1. Proposition d'amendement : d'ajouter « sans de mandat de congrès » à la fin de la proposition.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Marc Boulanger
Pour : 1 Contre : 5 Abstentions : 1
Battue à majorité

Retour sur la principale 3.7.
3.7. Que le conseil exécutif propose au CoCo que l'ASSÉ n'organise pas de second RSÉ.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc
Pour : 1 Contre : 5 Abstentions : 1
Battue à majorité

3.8. Que le conseil exécutif se positionne contre l'organisation d'un second RSÉ par l'ASSÉ.

Proposée par Myriam Leduc
Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Proposition dilatoire : La question préalable est demandée.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par François Desrochers
Pour : 3 Contre : 4
Battue à la majorité des 2/3

Retour sur la principale 3.8.
3.8. Que le conseil exécutif se positionne contre l'organisation d'un second RSÉ par l'ASSÉ.

Proposée par Myriam Leduc
Appuyée par Louis-Philippe Véronneau
Pour : 4 Contre : 3 Abstentions : 0
Adoptée à majorité

3.9. Que le conseil exécutif apporte en congrès la proposition suivante : « Que l'on invite les autres organisations syndicales dans le milieu de l'éducation à reprendre la proposition du RSÉ et à organiser un second RSÉ.

Proposée par Hind Fazazi
Appuyée par Marc Boulanger
Adoptée à l'unanimité

4.0. FINANCES

4.1. Que l'on propose au congrès l'avis de motion sur l'augmentation des cotisations de l'ASSÉ situé en annexe A.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Hind Fazazi

Proposition incidente : Un temps de lecture de 7 minutes

Proposée par Marc Boulanger
Appuyée par Louis-Philippe Véronneau
Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.1.
4.1. Que l'on propose au congrès l'avis de motion sur l'augmentation des cotisations de l'ASSÉ situé en annexe A.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

4.2. Que l'on entérine les dépenses suivantes ayant été faites sur les cartes de crédit de l'ASSÉ pour le mois d'août, mais pour lesquelles les preuves (factures) ont été perdues ou non-archivées:

Louis-Philippe Véronneau (3017)

- 27 août 2015 - Station centrale Montréal Qc - 77,16 $ - Tournée
- 29 août 2015 - Podio Citrix Online CA - 26,00 $ - Matériel de bureau

Myriam Leduc (8017)

- 9 août 2015 - PetroCan-704 St-Jean-Port Qc - 65,04 $ - Camp formation

Jeanne Reynolds (1011)

- 10 août 2015 - Tim Horton 4286 Trois-Pistoles - 68,30 $ - Camp formation
- 17 août 2015 - Ogari San Québec - 9,04 $ - Tournée

François Desroches

- 16 août 2015 - STM Frontenac Montréal - 3,25 $ - Comités
- 22 août 2015 - STM Frontenac Montréal - 3,25 $ - Comités
- 25 août 2015 - Terminus Orléans Drummondville - 24,09 $ - Comités

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

4.3. Que la permanence demande à Autobus Idéal de nous refaire une facture pour la location d'autobus en août (camp de formation) et à Canon pour la commande de papier.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

5.0. PERMANENCE

5.1. Que l'on fasse une plénière de 5 minutes sur le travail de la permanence

Proposée par Myriam Leduc
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

5.2. Que l'on propose une présentation du conseil exécutif de 5 minutes en CoCo sur le rapport entre la permanence et les comités.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

6.0. INFORMATION

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur le nombre de capsules vidéo à produire

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

6.1. Que l'on propose au CoCo que le comité à l'information fasse une capsule vidéo

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

7.0. MANIFESTATIONS

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes pour faire le retour sur la manifestation du 3 octobre

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Marc Boulanger
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une pause de 25 minutes pour se rendre au bureau

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Marc Boulanger
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur les tâches à faire pour la manifestation du 7 octobre

Proposée par Marc Boulanger
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

7.1. Que Louis-Philippe traduise le tract en anglais. Que Marc soit en charge de contacter les assos anglophones. Qu'Emanuel contacte Gab Leblanc pour tracter à l'UQÀM. Que Jeanne et Marc s'occupent de faire une tournée d'appel de leurs assos.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Samuel-Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité

7.2. Que l'on propose au conseil de coordination que le thème de manifestation du 5 novembre soit "Nous savons que nous ne sommes pas seul-e-s".

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Marc Boulanger
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 15 minutes sur la manifestation du 5 novembre.

Proposée par Myriam Leduc
Appuyée par Samuel-Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité

7.3. Que Louis-Philippe Véronneau contacte David Simard pour une capsule vidéo. Qu'Emanuel Guay contacte Michelle Lalonde pour la capsule et la manifestation. Que si jamais le projet se concrétise, que l'on propose la capsule en CoCo.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

8.0. CONGRÈS DES 24-25 OCTOBRE

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur les tâches à faire pour le prochain congrès

Proposée par Samuel-Élie Lesage
Appuyée par Myriam Leduc
Adoptée à l'unanimité

8.1. Que Marc et Emanuel fassent le suivi général avec l'AGEFLESH. Que Myriam fasse le suivi avec le comité bouffe et fasse une mise à jour du document d'organisation de congrès pour le prochain congrès. Qu'Hind fasse le suivi avec le présidium.

Proposée par Marc Boulanger
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Proposition de temps de rédaction de 10 minutes

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Samuel-Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité

8.2. Que l'on propose l'ordre du jour suivant pour le prochain congrès :

1. Procédures d'ouverture
2. Bilan
3. Élections
4. Finances
5. Femmes
6. Plan d'action
7. Revendications
8. Avis de motion
   8.1 Traitement
   8.2 Dépôt
9. Varia
10. Levée

8.3. Que la permanence envoi la première version du cahier de congrès dans les prochains jours.

Proposée par Samuel-Élie Lesage
Appuyée par François Desroches
Adoptée à l'unanimité

8.4. Que le conseil exécutif apporte la proposition suivante au prochain congrès : « Que l'ASSÉ se positionne contre le rapport Demers, pour le maintien des épreuves uniformes de français, de la formation générale et des devis nationaux et contre le DEC par cumul d'AEC et les DEC sans formation générale. »

Proposée par Samuel-Élie Lesage
Appuyée par Louis-Philippe Véronneau
Adoptée à l'unanimité

9.0. LEVÉE

9.1. Que l'on fasse un wrap-up de la réunion.

Proposée par Marc Boulanger
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité

9.2. Proposition de levée à 14h55.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau
Appuyée par Marc Boulanger
Adoptée à l'unanimité

Annexe A

Augmentation des cotisations de l'ASSÉ

Modifier le chapitre 2 membres

« **Article 7 Cotisations** Les associations étudiantes membres doivent cotiser à raison de 4,50 $ par étudiante et étudiant par année scolaire. Les versements doivent être de 2,25 $ avant le premier octobre pour la session d'automne, et de 2,25 $ avant le premier février pour la session d'hiver.

Nonobstant la formule d'amendement décrite au Chapitre 11, la cotisation des associations étudiantes ne peut être modifiée que sur décision des deux tiers (2/3) des associations membres via une Assemblée générale ou un Référendum. Ces Assemblées ou Référendums doivent se tenir au cours d'une même année scolaire. Le nouveau barème de cotisation s'applique à compter de l'année scolaire suivante.

Deux point cinq pourcent (2,5 %) des cotisations reçues vont au fonds d'entraide décrit en Annexe F. »

Ajouter à l'annexe C Perception, répartition et gestion des fonds de l'ASSÉ

« A15 Frais d'instances
Les congrès de l'ASSÉ sont gratuits pour les délégué-e-s. Les observatrices et les observateurs paient l'ensemble des frais associés à leur participation. Ces frais sont assumés par les associations étudiantes dont proviennent les observateurs et les observatrices.

Les camps de formation sont gratuits pour l'ensemble des membres de l'ASSÉ dans le but d'y encourager la participation. Les personnes qui ne sont pas membre de l'ASSÉ contribuent en fonction de leurs capacités (contribution volontaire).

A16 Remboursement du transport
Le transport pour les instances est remboursé par l'ASSÉ. Si des autobus nolisés sont disponibles pour se rendre sur le lieu de l'instance, les participantes et les participants se doivent de le prendre.

Les autres types de transport (transport en commun, voiture, etc.) sont remboursés si :

1. Il n'y a pas de transport nolisé organisé
2. Les participant-e-s résident à plus de 50km à la ronde du lieu de départ du transport nolisé
3. Le transport est utilisé pour se rendre sur le lieu de départ du transport nolisé

La responsabilité d'organiser du transport nolisé est celle du conseil de coordination de l'ASSÉ. Le remboursement du transport se fait selon la politique de dépenses de l'ASSÉ. »